

Synthèse des contributions de la Fondation urbanisme ouvert au projet Rigot

Dans la logique même des communs se trouve la nécessité de documenter les contributions pour constituer un patrimoine informationnel commun au service des acteurs du projet. D'où ce travail de recellement et de partage des différents apports de la Fondation lors des échanges en présentiel, par visio et par mail. D'où également l'apport d'un hub informationnel, fait pour favoriser l'intelligence collective et distribuée, pour que ce patrimoine informationnel commun puisse être récolté, partagé et éditorialisé pour donner du contenu en innovation ouverte à l'expérimentation Rigot.

Les planifications gouvernementales confrontées à l'incertitude

À travers le monde, les gouvernements nationaux et locaux constatent que les effets de la numérisation sur les économies et le dérèglement climatique participent à créer des contextes instables, où les modes de planification conventionnels top-down peinent à s'adapter à l'incertitude.

Des Objectifs du Développement Durable à la sensibilisation aux communs

Mis en avant au sein des objectifs du développement durable de l'ONU, le besoin de lier planifications gouvernementales et apports des sociétés civiles est devenu un impératif pour les organisations publiques souhaitant répondre aux enjeux contemporains. Les communs, objets de nombreux travaux académiques peuvent apparaître aux gouvernements comme des solutions plausibles pour relier logiques publiques et implication réelle de la société civile.

Éviter le piège du common washing

Dans de nombreux cas, par défaut de connaissance de la culture des communs, des démarches sincères d'intérêt pour les communs portées par des gouvernements peuvent être vues comme des tentatives d'instrumentalisation et assimilées à du common washing. D'où l'importance d'éviter la tentation pour les organisations publiques d'insérer des communs au sein de planification conventionnelles comme si c'était des briques programmatiques inertes. Or oublier le côté fondamentalement libre et autonome d'un commun, c'est l'empêcher d'exister.

Conditions génériques pour réussir les partenariats public/communs

Sans être suffisant, le dépassement de 5 idées reçues identifiées par la Fondation sur différents projets en Europe et dans le monde apporte une trame générique nécessaire pour que les cultures gouvernementales et la culture des communs deviennent compatibles.

5 idées reçues sur les partenariats public/communs et les moyens de les dépasser		
	<i>Il serait possible et efficace pour une organisation publique ;</i>	<i>Alors qu'intégrer l'innovation ouverte et l'autonomie créative permise par les communs, c'est plutôt;</i>
#1	d'instituer des communs au service d'objectifs prédéfinis	favoriser l'émergence de communs compatibles avec la transition et les ODDs
#2	de contrôler l'évolution de ces communs pour les conformer à des visions planificatrices	libérer les capacité d'agir, la créativité et les innovations permises par les communs
#3	d'organiser la compétition à travers des appels d'offres pour trouver des porteurs de communs	favoriser les coopérations et les mutualisations entre acteurs à travers des appels à communs
#4	de réduire les couts en s'appuyant sur les capacités d'autogestion des communs	augmenter les bénéfices sociaux et environnementaux pour la société à travers le mode d'organisation des communs.
#5	de subventionner ces communs pour conserver l'implication de leurs communautés	permettre l'éclosion des métiers et des entreprises de demain à travers l'économie contributive et l'entrepreneuriat à impact